

[Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **25 (1887)**

Heft 35

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-189931>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ETRANGER : un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR

2^{me} et 3^{me} séries.

Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux

A PROPOS DE BOTTES

Le capitaine *** , riche propriétaire de La Côte, a un goût si passionné pour le service militaire, qu'il ne rêve que rassemblements de troupes, manœuvres, défilés, petite guerre, etc. C'est au point que, même au civil, il se donne des allures de troupier. Ordinairement chaussé de grandes bottes, dans la tige desquelles il fait entrer le bas du pantalon, il marche toujours la tête haute, le corps droit, comme s'il commandait sa compagnie.

Tuteur d'un jeune orphelin de quatorze ans, le capitaine a fait tout récemment un voyage à Francfort, où il a conduit son pupille. Chaussé comme d'habitude et marchant crânement, il ne tarda pas à attirer l'attention de la police allemande. Deux mouchards, qui avaient soigneusement reluqué le capitaine et ses bottes, le filaient depuis la gare.

— Ce gaillard, fit un des agents de Bismarck, n'a pas une tête d'Allemand, ses bottes ne sortent pas de la maison Schumacker ; ce sont des tiges françaises.

— Ia ! ia !... téjà longdempis j'é bensé pien aussi les pottes ils édre à ine esbion vransais !... Ou pien, ajouta-t-il à voix basse, s'édre pédédre mossié Téroulède dé la *Lique des badriodes* qu'il édre tans les pottes.

Notre voyageur entra dans un hôtel qui lui avait été recommandé. Pendant qu'il mettait un peu d'ordre à sa toilette et faisait donner un coup de brosse à ses bottes, les deux agents, arrêtés sur le trottoir, escomptaient déjà la prime qui leur serait allouée pour l'importante arrestation qu'ils se proposaient d'opérer.

Vers le soir, et toujours à la piste des bottes et de l'homme qui était dedans, les agents entrèrent dans une de ces grandes brasseries enfumées, où l'acre odeur de la choucroute et des saucisses de Francfort vous saisit désagréablement à la gorge. Le capitaine s'y était installé devant un *seidel*. Les deux limiers, qui ne voulaient qu'aucun geste, aucune parole de leur proie leur échappât, prirent place à la table voisine.

Soudain, deux compatriotes, en voyage d'affaires, qui venaient de reconnaître leur ami, s'approchèrent de lui les mains tendues : « Comment ça va-t-il ?... Quel bon nouveau, capitaine ?... » firent-ils.

— Ils ont dit « gabidaine », observa un des agents.

— Ia ! ia ! ça fa drès pien, répondit l'autre.

La conversation qui s'engagea entre les trois Vaudois était de nature à dissiper tous les doutes qui auraient pu subsister dans l'esprit des agents. En effet, le capitaine ne tarda pas à se lancer dans une dissertation militaire à tout casser. Eloges et critiques du dernier rassemblement de troupes, attaques, contre-attaques, défenses, passages de montagnes et de rivières, fortifications, déploiement de tirailleurs, etc., etc., tout y passa.

S'estimant suffisamment éclairés, les deux mouchards étaient parfaitement décidés à lui mettre la main dessus. Ils auraient peut-être hésité encore, si, dans le feu de la conversation, notre Vaudois ne s'était écrié : « Nous avons de rudes pontonniers, allez, et je suis convaincu qu'avec ces gaillards-là on traverserait le Rhin comme nous avons enjambé la Broye. »

Ses deux compatriotes avaient déjà quitté la brasserie, quand il sortit. A peine eut-il le nez au frais, qu'il fut invité à suivre les agents. Toutes ses protestations furent vaines ; il dut passer la nuit au violon, où l'aurore le trouva dans une affreuse perplexité. Vers dix heures, il fut conduit devant un officier coiffé d'une casquette plate. « Vous avez été deviné à temps, capitaine, » lui dit ce dernier, votre œuvre d'espionnage a été déjouée.

— Mais, monsieur, permettez...

Pas un mot, « capitaine ». Vous prétextez un autre motif de voyage, je le sais. Perfidie !

— Mais enfin, le consul suisse...

— Perfidie, vous dis-je encore, « capitaine », ne persistez pas... Nous avons fait prendre vos effets à l'hôtel ; les voici, et vous allez, sur-le-champ, être reconduit à la frontière.

Arrivé au poteau-limite, le pseudo-espion, comparant ses bottes à celles des gendarmes qui avaient fait demi-tour, ne se doutait guère qu'elles avaient été une des causes principales de la déplorable erreur dont il venait d'être victime.

Mais il faut l'entendre bénir les Allemands !...

Il arrive malheureusement à tout le monde de se brûler au moins une fois dans sa vie. Voici un moyen d'arrêter la douleur. Nous avouons cependant ne nous être pas brûlé pour en contrôler l'efficacité. M. le docteur Dubois, de Villers-Bretonneux, affirme l'avoir expérimenté avec succès dans le cas de brûlures étendues ou superficielles. Il suffirait de faire couler sur la partie malade, lentement

et sans interruption, le contenu d'un siphon d'eau de seltz. M. Dubois a essayé une fois de remplacer le contenu du siphon par un filet d'eau froide, mais la douleur calmée par l'eau froide se fit bientôt ressentir; mais elle fut de nouveau calmée quand on fit agir le siphon. Pour M. Dubois, il se produit un double effet; le premier est dû au froid, le second à l'acide carbonique. L'acide carbonique est en effet un anesthésique: il peut donc calmer la douleur; c'est, de plus, un antiseptique; pour ces raisons, l'emploi de l'eau de seltz paraît indiqué. C'est à l'expérience de prononcer en dernier ressort.

On nous écrit de Bulle :

« Une bonne vieille femme de la Gruyère, qui atteindra sa 101^e année le 25 septembre prochain, mariée deux fois, et dont les facultés ne sont que peu affaiblies, se plaît à faire remarquer qu'elle n'a pas quitté ses habits de deuil depuis l'âge de trente ans, c'est-à-dire pendant l'espace de 70 ans.

Elle a vu mourir successivement, outre son père, sa mère et ses deux maris, une multitude d'oncles et de tantes, huit frères et sœurs, autant de beaux-frères et de belles-sœurs, six enfants, trente-deux petits-enfants et arrière-petits-enfants. Il ne lui reste plus qu'une fille, âgée de 72 ans, qu'elle appelle *sa petite* et qui est aux petits soins pour elle. Toutes deux vivent dans une honnête aisance, mais avec beaucoup d'économie.

Je demandais dernièrement à cette brave femme, que je vois fréquemment, pourquoi elle faisait des épargnes, alors qu'elle pouvait s'accorder quelques jouissances, quelques petites fantaisies.

— Oh ! me répondit-elle, il faut savoir se garder une poire pour ses vieux jours. »

La réclame ne date pas d'hier, témoin celle-ci que nous cueillons sur la couverture d'un vieil almanach de Berne et Vevey.

« Isaac Maccaux, maistre d'école, chirurgien, barbier, perruquier, maréchal et accoucheur, à Yverdon, en Suisse, raze pour un sou, coupe les cheveux pour deux sous et vend poudre et pommade aux jeunes demoiselles joliment élevées; allume les lampes à l'année ou par quartier; les jeunes gentishommes aprène aussi leur langue grand mère de la manière la plus propre: on prend grand soin de leurs moeurs et on leur enseigne à épeler. Ils aprène à chanter le plein champs et à ferrer les chevaux de main de maître.

Il fait et racomode aussi les bottes et souliers, enseigne le hot-bois et la guimbarde, coupe les corps, seigne et met les vessicatoires au plus bas prix. Il vend en gros et en détail la parfumerie dans toutes ses branches, vend toutes sortes de papeteries, cire à décroter, harangs salés, pain d'épice, brosse à frotter, souricières, de fil d'archal et autres, pommes de terre, saucisses et autres légumes. On enseigne aussi la jographie. »

Voici la réponse faite par un cordonnier à un journal satirique qui s'était occupé de lui :

« Monsieur, je ne me sens nullement *piqué* par vos *pointes*, et, quoique vos raisonnements manquent de *poids*, quoique vous ne fassiez pas avancer la question d'une *semelle*, quoique, enfin, vous me contestiez le *vernis* d'une solide éducation, j'accepte volontiers, en considération de la *forme*, les *bottes* que vous me portez au sujet de mes *cuirs*.

» Mais je me fais vieux, je penche sur *matige*, et l'*haleine* me manquera pour continuer cette polémique. Ne soyez donc pas étonné si je vous tourne les *talons* et si, après avoir essuyé tant de *revers*, je recule devant une sorte de *savatte* littéraire qui pourrait finir par *souiller* ma réputation. Admettons que nous ne nous chaussions pas du même pied et le différend se trouvera *tranché*.

» Adieu, monsieur. Quoique vous ayez le *fil*, je prendrai mes *mesures* pour que vous ne me *remontiez* pas un nouveau coup. »

On fin dévezà.

Po que oquiè aussè bouna façon, faut que n'iaussè rein que la déparai. L'est dinsè que s'on reincontrè 'na gaupa avoué 'na balla roba dè mousseline et onna granta plionma à son tsapé, cein pao ètrè galé; mâ se avoué cé accoutrémeint, la gaillarda a met dâi charguès qu'ont fauna dè ressemellâ et qu'ont dâi talons poeintus d'on pouce et demi dè hiaut, tot use d'on coté, que cein lâi fâ dâi solâ tot écouéssi, clia galéza pernetta n'est perein que 'na roudeusa et 'na galavarda. Et se 'na dzein bin vetiâ et bin pimpâie a on dévezà que resseimbiè trào à n'on dévezà dè tserrotton que sacremeintè après sè tsévaux, cein ne va pas non plie et cein baillè dâi z'historès coumeint clia que vo vé contâ.

Quand lo grand Napoléion étai dzouveno, l'étai on bouébo tot coumeint no, qu'allavè su lo moti po fèrè: *à qui ? ami !* âo bin que s'amusavè à djuî ai botons, sâi à la pida, sâi à la elliotta, qu'on dit mèmeimeint que l'ein avâi 'na tsaina que lâi baillivè trâi iadzo lo tor dâo coo, que n'a don pas étai élévâ coumeint lè z'einfants dâi râi et dâi z'empereu. N'est què pe tard, quand l'a z'u passâ l'écoula, qu'on a vu que l'étai on lulu numéro ion, qu'avâi dè la cabosse, et cein que lo prâovè, c'est que l'a z'u lè galons dè generat bin dè pe vito què lo Louis à la Grigne cliaô dè caporat. Et ein après, quand l'a z'u vouistâ lè z'Autrichiens, lè Russès, lè Prussiens, lè z'Etaliens, et que l'a bin su appedzenâ lè Français, l'est venu premi consu et empereu. N'ein a pas tant que paovent dinsè fèrè. Cé certain Bolondzi, que y'avâi su lè papâi stâo dzo passâ, fasâi prâo état dè lo volliâi dessuvi; mâ n'étai pas d'attaque; cein a ratâ et lo pourro diablo, oreindrâi, tsantè tota la dzornâ à on nonmâ Laur, se n'ami :

« Pourro frârè, que fein-no ice ?

No no sein pas mau einreimbiâ ! »

N'est pas Napoléion quoui vâo.

Tot cein po derè que Napoléion n'étai pas ristou, que sè fotâi dè leu coumeint dè l'an 40, et que nonmâvè colonet et generat, na pas lè retsâ ni lè noublîo, à mein que ne fussont fermo quie, mâ lè pe crâno lurons que trovâvè, sein s'einquiettà se l'é-tiont valets dè taupî, d'assesseu, dè molârè, dè caca-